



Grossesse, harcèlement et avocat

Par **carinec75**, le **30/09/2009** à **21:34**

Bonjour,
Je vous expose ma situation.
Je suis enceinte de 7 mois, séparée du père. Il m'a violenteé, m'a harcelée téléphoniquement mettant mes nerfs à rude épreuve. A téléphoner à plusieurs à ma famille qui chaque fois l'envoie balader.
J'ai en début de mois de septembre fait une seconde main courante pour harcèlement. La police l'a contacté lui demandant de me laisser tranquille, que je ne voulais pas entendre parler de lui avant la naissance. Le soir même encore des sms, le lendemain il m'annonce qu'il a fait une main courante pour accusation mensongère et encore sms. Je retourne au commissariat et rencontre la personne qui l'a reçu, lui signalant qu'il m'a encore contacté. Elle le rappelle, tombe sur sa messagerie et lui dis qu'il n'a pas respecté ce dont ils avaient convenu qu'elle avait la preuve sous les yeux qu'il m'avait encore contacté.
Il m'a recontacté par mail une fois il y a 5j, je n'ai pas répondu.
Aujourd'hui je reçois une lettre de son avocat signalant les désirs de Monsieur.
Sachant que les dernières fois où je l'ai vu, il m'a empoigné ou empêchait de partir.
Sachant qu'il m'a envoyé des messages disant que jamais il ne s'occuperait de cet enfant.
Je ne souhaite pas lui donner de nouvelles avant que l'enfant soit né, je veux qu'il me laisse tranquille.
L'enfant ressent les stress de sa mère, je ne mange presque plus, je ne dors quasiment plus tant il me tape sur les nerfs..
Un jour il m'a dit JAMAIS TU N'AURAS LE DERNIER MOT.
A-t-il le droit de me casser les pieds comme cela même en passant pas un avocat?
Quels sont mes recours pour qu'il me laisse tranquille jusqu'à la naissance.
J'ai essayé de régler cette histoire à l'amiable mais il s'est cru tout permis, et s'est montré menaçant pensant que j'avais un nouvel homme dans ma vie.
Pour le bien de mon enfant, je veux simplement qu'il me laisse tranquille, je n'en peux plus de ce harcèlement.